



RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00048

Numéro SIREN : 809 011 893

Nom ou dénomination : 2MS INVESTMENT

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2017 sous le numéro de dépôt 3377

Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

IMPOT SUR LES SOCIETES

2015 B48

3377

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD			
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation						

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 2MS INVESTMENT	68 BD CARNOT
SIRET 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7	06400 CANNES
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	Déficit
2 Plus-values			8 166
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ABAQUE EXPERTISES			
LES TERRASSES - LES MERCURIALES			
83440 TOURRETTES			
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: Lieu CANNES	
Tél:		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

certificat
au digital
H

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	60 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions	e				
autres que celles visées en (a),	f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		60 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
1 M PONS MICHEL 604 AV GEORGES POMPIDOU							
RES LES RIVES DU LAC 06110 LE CANNET	3 005	2016	23 304				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	54 809	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 2MS INVESTMENT				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 68 BD CARNOT				06400 CANNES	
Numéro SIRET * 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2				Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	952 766	300 500
	Total I (5)	044	048	952 766	300 500
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074	11 988	26 633
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	10 119	7 465
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II	096	098	22 107	34 098	
Total général (I+II)	110	112	974 873	334 598	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		300 500	300 500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		3 005	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	(60 000)	
	Report à nouveau	134		1 750	
	Résultat de l'exercice	136		26 792	4 755
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		272 047	305 255
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		398	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	702 429	29 343
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		702 826	29 343
Total général (I + II + III)	180		974 873	334 598	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise Société 2MS INVESTMENT		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le					Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE				3 1 1 2 2 0 1 6							3 1 1 2 2 0 1 5						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210													
	Production vendue	biens	215	214													
		services *	217	218				80	800					58	000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222													
	Production immobilisée *			224													
	Subventions d'exploitation reçues			226													
	Autres produits			230				1	841					1	749		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			82	641					59	749			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234													
	Variation de stock (marchandises) *			236													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240													
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242			6	852					3	742			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244			6	704					2	945			
	Rémunérations du personnel *			250			53	183					28	944			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			22	211					13	595			
	Dotations aux amortissements *			254													
	Dotations aux provisions			256													
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			4	857				4	929				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260															
Total des charges d'exploitation (II)				264			93	807				54	155				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270			(11	166)				5	594				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280			60	000									
	Produits exceptionnels			290													
	Charges financières			294													
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300			22	042								
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
Impôts sur les bénéfices *			306									839					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310			26	792				4	755				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			26	792			314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318													
	Provisions non déductibles *			322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epies-els d'associés	247		330			25	042									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997													
	Entreprise nouvelle (44 series)	986		987						138		342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 series)	981		989						990							
	Dispositif ZFA (44 quater des)	345		344								350		60	000		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352						354		8	166				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356													
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370						372		8	166				



ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
REINT 5% PRODUITS DE PARTICIPATION		3 000
RETOUR A MEILLEUR FORTUNE		22 000
Impôts et taxes non déductibles		42
Total des réintégrations diverses	330	25 042

Détail des déductions diverses		
PRODUIT PARTICIPATION		60 000
Total des déductions diverses	350	60 000

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	300 500 482	484	486	300 500
	TOTAL	490	300 500 492	494	496	300 500

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (C.G.I. art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du C.G.I. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENTNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	8 166
Total des déficits restant à reporter	870	8 166

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 2MS INVESTMENT

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL I	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEIF)	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au 160	160
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(I) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 9 0 1 1 8 9 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2MS INVESTMENT

ADRESSE (voie) 68 BD CARNOT

CODE POSTAL 06400 VILLE CANNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 005

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PONS Prénom(s) MICHEL

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 3 005

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 604 Voie AV GEORGES POMPIDOU

Code postal 06110 Commune LE CANNET Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLI pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	952 766	300 500	652 266	217.06
26100000 TITRE DE PARTICIPATION EIG ASS	79 500	79 500		
26110000 TITRE PARTICIPATION PATRIMONIM	4 900	-	4 900	
26120000 TITRE PARTICIPATION EURO INVES	868 366	221 000	647 366	292.93
TOTAL I	952 766	300 500	652 266	217.06
AUTRES CREANCES	11 988	26 633	14 645	54.99
45510000 C/C EURO INVEST GROUP		1 984	1 984	100.00
45520000 C/C EIG ASSURANCES	11 988	24 649	12 661	51.37
DISPONIBILITES	10 119	7 465	2 654	35.55
51200000 BANQUE CIC	10 119	7 465	2 654	35.55
TOTAL II	22 107	34 098	11 991	35.17
TOTAL GENERAL	974 873	334 598	640 275	191.36

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		300 500	300 500		
10100000 CAPITAL		300 500	300 500		
RESERVE LEGALE		3 005		3 005	
10610000 RESERVE LEGALE		3 005		3 005	
AUTRES RESERVES		60 000		60 000	
10680000 AUTRES RESERVES		60 000		60 000	
REPORT A NOUVEAU		1 750		1 750	
11000000 REPORT A NOUVEAU		1 750		1 750	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		26 792	4 755	22 038	463.50
TOTAL I		272 047	305 255	33 208	10.88
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		398		398	
40100000 FOURNISSEURS		398		398	
AUTRES DETTES		702 429	29 343	673 086	NS
42100000 SALAIRES NETS		3 145	2 995	150	5.00
42820000 PROVISION CONGES PAYES		215		215	
43100000 URSSAF		29 150	15 706	13 444	85.60
43730000 MEDERIC		8 748	6 577	2 171	33.01
43820000 PROV CHARGES CP		118		118	
44400000 IS A 15			839	839	100.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER		9 626	3 226	6 400	198.41
45510000 C/C EURO INVEST GROUP		5 982		5 982	
45530000 C/C MICHEL PONS		629 444		629 444	
45540000 PATRIMONIUM		15 000		15 000	
46700001 EIG FINANCES REUNION		1 000		1 000	
TOTAL III		702 826	29 343	673 483	NS
TOTAL GENERAL		974 873	334 598	640 275	191.36

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	80 800	58 000	22 800	39.31
70610000 CONV PRESTATIONS	80 800	58 000	22 800	39.31
AUTRES PRODUITS	1 841	1 749	92	5.29
79100000 AVANTAGES EN NATURE	1 841	1 749	92	5.29
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	82 641	59 749	22 892	38.31
AUTRES CHARGES EXTERNES	6 852	3 742	3 110	83.09
62260000 HONORAIRES	4 970	2 803	2 167	77.30
62511000 DEPLACEMENTS	1 841	920	920	100.00
62710000 FRAIS DE BANQUE	41	19	22	119.46
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 704	2 945	3 759	127.63
63100000 TAXE SUR SALAIRE	5 586	2 945	2 641	89.69
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	360		360	
63300000 FORMATION CONTINUE	303		303	
63330000 FORMATION CONTINUE	291		291	
63510000 CFE	163		163	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	53 183	28 944	24 239	83.74
64100000 REMUNERATIONS BRUTES	52 968	28 944	24 023	83.00
64120000 CONGES PAYES	215		215	
CHARGES SOCIALES	22 211	13 595	8 616	63.38
64510000 URSSAF	15 664	8 894	6 770	76.12
64530000 RETRAITE	5 023	3 926	1 097	27.95
64540000 ASSEDIC	988	670	318	47.42
64560000 MUTUELLE	418		418	
64570000 AMUNDI ABONDEMENT		105	105	100.00
64580000 CHARGES S/ CP	118		118	
AUTRES CHARGES	4 857	4 929	71	1.45
65160000 REDEVANCE EIG	4 800	4 800		
65800000 DIVERS DE GESTION	57	129	71	55.43
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	93 807	54 155	39 652	73.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	11 166	5 594	16 759	299.62
PRODUITS FINANCIERS	60 000		60 000	
76100000 PRODUIT DE PARTICIPATION	60 000		60 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 042		22 042	
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 000		22 000	
67120000 PENALITE AMENDE	42		42	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		839	839	100.00
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETE		839	839	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	26 792	4 755	22 038	463.50

2MS INVESTMENT
S.A.S AU CAPITAL DE 300 500 Euros
R.C.S: CANNES 809 011 893
SIEGE SOCIAL :
68 Bd CARNOT
06400 CANNES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'an deux mil dix sept,
Le 16 juin,

A 09 heures ,

L' associé unique de la société 2MS INVESTMENT, société anonyme par actions simplifiée, au capital de trois cent mille cinq cent Euros (300 500 €), divisé en 3 005 parts de 100 Euros chacune se réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du président.

Sont présents :

- Monsieur PONS PALOMBA Michel, demeurant 1012 Bd du 8 Mai 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE, propriétaire de 3 005 parts
 -
- SOIT 3 005 PARTS représentant la totalité du capital social. L'assemblée pouvant valablement délibérer,

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel PONS PALOMBA. Il dépose sur le bureau et met à disposition des associés :

- Le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2016,
- L'inventaire,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial du président,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016
- Le texte des projets de résolution,
- La feuille de présence.

Il rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du président sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les conventions visées par l'article L227-10 du nouveau code de commerce,



- Examen et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2016,
- Affectation des résultats,
- Quitus au président,
- Quitus au Commissaire aux Comptes

Il est ensuite donné lecture du rapport du président sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé et sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au président quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de **26 792,14 Euros** suivant la proposition faite par le président, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 26 792.14 Euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

• Capital social	:	300.500,00 Euros
• Réserve légale	:	3 005,00 Euros
• Autres Réserves	:	-60 000,00 Euros
• Report à nouveau	:	8 541,74 Euros

Situation nette : 272 046,74 Euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les

conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code du commerce et statuant sur ce rapport, prennent acte des conventions qui se sont poursuivies et approuvent les conventions nouvelles conclues ou exécutées au cours de l'exercice et qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ledit rapport.

En conséquence, elle donne au Commissaire aux Comptes quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

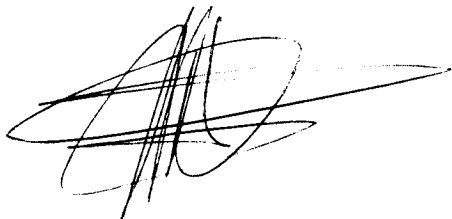
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Monsieur Michel PONS PALOMBA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**2MS INVESTMENT
S.A.S AU CAPITAL DE 300 500 Euros
R.C.S: CANNES 809 011 893
SIEGE SOCIAL :
68 Bd CARNOT
06400 CANNES**

Le Tribunal
de Commerce de Cannes, le
04 AOUT 2017

**RAPPORT SPECIAL
Du président sur les conventions réglementées, à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 16 juin 2017**

Conformément à l'article L227-10. du nouveau Code du Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'une convention visée à cet article s'est conclue au titre de l'exercice écoulé et a fait l'objet d'une autorisation préalable par les associés.

- Convention 1

La société 2MS INVESTMENT a facturé à la société EURO INVEST GROUP, sa filiale, au cours de l'exercice 2016 une prestation d'animation et de services d'un montant HT de 46 800€, en vertu de la convention signée entre les deux sociétés.

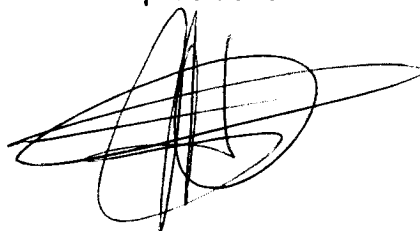
- Convention 2

La société 2MS INVESTMENT a facturé à la société EIG ASSURANCES, sa filiale, au cours de l'exercice 2016 une prestation d'animation et de services d'un montant HT de 46 800€, en vertu de la convention signée entre les deux sociétés.

- Convention 3

La société 2MS INVESTMENT a été facturée par la société EURO INVEST GROUP, sa filiale, au cours de l'exercice 2016 d'une redevance HT de 4 800€, en vertu de la convention signée entre les deux sociétés.

Monsieur Michel PONS PALOMBA
président



Société 2MS INVESTMENT

SAS au capital de 300 500.00 Euros
RCS N° B809011893
Siège social : 68 BD CARNOT
06400 CANNES

RAPPORT DE LA PRESIDENCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 80 800.00 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 58 000.00 Euros, soit une augmentation de 39.31 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 26 792.14 Euros, soit 33.16 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 142 640.92 Euros contre 59 748.50 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 138.74 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 115 848.78 Euros contre 54 993.90 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 110.66 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 75 393.94 Euros et représentent 93.31 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 77.23 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 48 834.14 Euros soit 60.44 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	34 097.59 -	29 342.99 =	4 754.60
Exercice en cours	22 106.92 -	702 826.18 =	680 719.26-

Soit une diminution de 685 473.86 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 26 792.14 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	26 792.14 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	300 500.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	3 005.00 Euros
- Autres réserves	:	60 000.00- Euros
- Report à nouveau	:	28 541.74 Euros
Situation nette	:	272 046.74 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

